

Rue Francis Clerc - Acquisition de terrain à la copropriété «Le Constellation»

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Lors de la mise à l'alignement de la rue Francis Clerc, la copropriété «Le Constellation» a cédé gratuitement à la Ville de Besançon une bande de terrain de 1 a 60 à détacher de la parcelle cadastrée section BN n° 187.

En outre, la copropriété «Le Constellation» a accepté de construire sa clôture en retrait par rapport à l'alignement, afin de sauvegarder des arbres.

Sur avis favorable de la Commission d'Urbanisme, le Conseil Municipal est invité à :

- autoriser l'acquisition d'une surface de 1 a 60 à la copropriété «Le Constellation», dans les conditions définies ci-dessus,

- autoriser M. le Député-Maire à signer l'acte à intervenir.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Communale, à l'unanimité, adopte ces propositions.